



SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de TUNISAIR informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire de la Compagnie se tiendra le mardi 17 janvier 2023 à 10h du matin au siège social de la compagnie sis au Boulevard Mohamed Bouazizi Tunis-Carthage pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Désignation des commissaires aux comptes pour les années 2019, 2020 et 2021**



PROJET DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du comité d'audit des entreprises publiques, l'assemblée Générale ordinaire désigne les cabinets..... et en tant que commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers individuels de la société Tunisair ainsi que l'audit des états financiers consolidés du groupe Tunisair pour les années 2019, 2020 et 2021.

Cette résolution est adoptée à...

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant juridique de la société afin d'effectuer toutes les procédures légales concernant les enregistrements et les publications ainsi que toutes autres procédures stipulées par la loi.

Cette résolution est adoptée à.....